

Chère Consœur,
Cher Confrère,

Par la présente, nous vous convions à assister à notre

AG Statutaire (20h)
suivie d'une soirée sur
**« Comment vous défendre face
aux requins qui nous attaquent ? »**

LE MARDI 19 MARS 2019
en la salle de conférence de l'UPHOC
Av. des Nouvelles technologies, 59 à 7080 Frameries

Ordre du jour de la soirée :

Dès 20h : Assemblée générale

1. Présentation activités et services de 2018 et projets 2019.
2. Fixation de la cotisation 2019.
3. Présentation des comptes de l'Uphoc, bilan financier, approbation et décharge.
4. Evolution économique de la pharmacie selon nos statistiques 2018.
5. Divers.

Dès 21h: Soirée « Comment vous défendre face aux requins qui nous attaquent? »

Orateur: Christophe Gau (C.E.O./Mobile My Day)

Remarques Importantes :

- *A cette assemblée, à laquelle tous les membres peuvent statutairement assister, le Comité Directeur présente un rapport sur les opérations complètes de l'année écoulée et soumet à son approbation le compte annuel des recettes et des dépenses, ainsi que les comptes des opérations faites par l'union. Ces derniers sont consultables sur RDV au siège de l'union, pendant les quinze jours qui précèdent l'assemblée générale.*

Afin de pouvoir préparer de façon optimale la réception conviviale,
veuillez en cas de présence à l'AG, renvoyer le coupon réponse ci-joint
par courrier, fax (065 31 33 45) ou mail (cirriez@uphoc.be) **avant le 14 mars 2019.**

Dans l'espoir de vous retrouver nombreux et enthousiastes à cette occasion, nous vous prions de croire en l'expression de notre plus profond dévouement.

Pour le Comité Directeur,
Hervé Mees, Président.

COUPON – REPONSE PRESENCE A LA SOIREE AG STATUTAIRE DU 19 MARS 2019 (20h)

Le pharmacien.....de (N°APB :.....)

sera présent à l'AG STATUTAIRE (20h)



Av. des Nouvelles Technologies 59
7080 FRAMERIES
FAX : 065/31.33.45
E-mail : cirriez@uphoc.be

A renvoyer par fax au 065 31 33 45 ou par mail à cirriez@uphoc.be

✂.....

Procuration



POUR L'AG STATUTAIRE DU 19 MARS 2019 (20h)

Le pharmacien de (N°APB :.....)

ne sera pas présent et donne procuration au Pharmacien.....
pour voter valablement à sa place.

Signature :

Cachet

ATTENTION : UN MEMBRE NE PEUT ÊTRE PORTEUR DE PLUS DE 2 PROCURATIONS (selon les statuts).

A renvoyer par fax au 065 31 33 45 ou par mail à cirriez@uphoc.be